

MEDITERRANEO

BAREME DES HONORAIRES EN VIGUEUR AU 14/05/2018

VENTE VILLAS, APPARTEMENTS, GARAGES ET PARKINGS

Honoraires à la charge de l'Acquéreur, du Vendeur où partagés, selon mandat

3.500€ forfaitaires pour les ventes inférieures et jusqu'à 50 000€
 7% TTC pour les ventes comprises entre 50 001€ et 75 000€
 6,5% TTC pour les ventes comprises entre 75 001€ et 100 000€
 6% TTC pour les ventes comprises entre 100 001€ et 200 000€
 5,5% TTC pour les ventes comprises entre 200 001€ et 500 000€
 5% TTC pour les ventes supérieures à 500 001€

VENTE TERRAINS (non constructibles, constructibles et pour promotion immobilière)

Honoraires à la charge de l'Acquéreur, du Vendeur où partagés, selon mandat

5 000€ TTC pour les ventes inférieures et jusqu'à 50 000€
 10% TTC pour les ventes supérieures à 50 001€

VENTE MURS COMMERCIAUX, FOND DE COMMERCE, DROIT AU BAIL ET PARTS SOCIALES

Honoraires à la charge de l'Acquéreur, du Vendeur où partagés, selon mandat

5 000€ TTC pour les ventes inférieures et jusqu'à 50 000€
 10% TTC pour les ventes supérieures à 50 001€

COMMERCES

TRANSACTIONS SUR CESSION MURS COMMERCIAUX, DROIT AU BAIL ET FONDS DE COMMERCE

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
De 0 à 50 000 €	5 000 €
De 50 001 à 100 000 €	10%
De 100 001 à 150 000 €	10%
De 150 001 à 450 000 €	10%
A partir de 450 001 €	8%

LOCATIONS COMMERCIALES

10% de la période triennale (sur loyers nets)
 frais de rédaction de bail 500 €